

**Compte Rendu Séance du Conseil Municipal
du 30 juin 2017**

Le trente juin deux mil dix-sept à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Michèle SONILHAC, Maire.

Etaient présents : Mme SONILHAC Michèle, M. LECHEVALIER Alain, M. MABIRE Jean-Claude, M. RENOUF Jean-Marie, Mme CAILLOT Sylvie, M. DROUET Yves-Marie, Mme DUTÔT Patricia, M. FEUARDANT Guy, Mme GAULTIER Marie-Hélène, M. LECONTE Alain, M. MABIRE Edouard, M. PACILLY Michel, M. TARDIF Philippe.

Etait absente : Mme CHANU Laurence

Secrétaire de séance : M. LECHEVALIER Alain.

Elections Sénatoriales – Désignation des délégués et suppléants

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil les règles générales pour la désignation des délégués et celle des suppléants concernant les élections sénatoriales.

Le bureau électoral est composé de la présidente, Mme Michèle SONILHAC, et de M. Michel PACILLY, M. Jean-Marie RENOUF, Mme Marie-Hélène GAULTIER, M Yves-Marie DROUET.

Après présentation des candidats, Il est procédé à l'élection des délégués et suppléants du Conseil Municipal en vue de leur participation aux élections sénatoriales du 24 septembre 2017.

Délégués titulaires (trois) :

Candidats : Michèle SONILHAC, Alain LECHEVALIER, Jean-Claude MABIRE, Alain LECONTE.

Votants : 13

Exprimés : 13

Majorité absolue : 7

Ont obtenu :

- Mme Michèle SONILHAC 13 voix
- M Alain LECHEVALIER 13 voix
- M Jean-Claude MABIRE 12 voix
- M Alain LECONTE 01 voix

MM Michèle SONILHAC, Alain LECHEVALIER, Jean-Claude MABIRE ayant obtenu la majorité absolue ont été désignés délégués titulaires et ont accepté leur mandat.

Délégués suppléants (trois) :

Candidats : Philippe TARDIF, Laurence CHANU, Guy FEUARDANT, Sylvie CAILLOT.

Votants : 13

Exprimés : 13

Majorité absolue : 7

Ont obtenu :

- | | |
|----------------------|---------|
| - M Philippe TARDIF | 13 voix |
| - Mme Laurence CHANU | 13 voix |
| - M Guy FEUARDANT | 12 voix |
| - Mme Sylvie CAILLOT | 01 voix |

MM Philippe TARDIF, Laurence CHANU, Guy FEUARDANT ayant obtenu la majorité absolue ont été élus délégués suppléants et ont accepté leur mandat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 56 minutes.

Affichage : 21.06.2017 - Convocation 21.06.2017

Conseillers en exercice : 14 – Présents 13 – Votants 13.

Aux Moitiers d'Allonne, le 03 juillet 2017

Le Maire, Michèle SONILHAC